

LELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

Le Sénat
1 Janvier

PLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

QUEBEC, 12 FEVRIER 1887.

QUEBEC-OUEST

QUARTIER-CHAMPLAIN

Une assemblée des électeurs de cette division favorable à la candidature de M. A. Hearn, Ecr., Q. C., aura lieu au comité national, No 20, Petite rue Champlain, ce soir à 7 1/2 heures.

M. Hearn et plusieurs autres orateurs distingués y adresseront la parole.

Tous les amis sont priés d'y assister.

Par ordre.

Reélection des ministres provinciaux

Comme à midi il n'y avait encore aucune opposition à l'élection des ministres, il est plus que probable qu'à une heure cet après-midi les officiers rapporteurs dans les cinq collèges électoraux convoqués n'ont eu qu'à proclamer élus par acclamation :

L'hon. HONORE MERCIER, premier ministre et procureur général, à St-Hyacinthe ;

L'hon. JAMES McSHANE, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, à Montréal Centre ;

L'hon. JOSEPH SHEHYN, trésorier provincial, à Québec-Est ;

L'hon. GEORGE DUHAUDEL, Solliciteur général, à Iberville ;

L'hon. ERNEST GAGNON, Secrétaire provincial, à Kamouraska.

Le nouveau gouvernement de la province est donc définitivement constitué ; et, si l'on en juge par le grand nombre des adhésions qui lui sont offertes, il est certain que ce gouvernement vraiment national sera le plus fort et le plus stable que la province ait eu depuis nombre d'années.

L'hon. premier ministre doit prononcer aujourd'hui à St-Hyacinthe, à une heure de l'après-midi, un discours-programme que nous pourrions publier en entier dans notre édition de mardi prochain.

SIR JOHN ORANGISTE

Nous consacrons en grande partie le présent numéro de notre journal à l'exposition de Sir John Macdonald sous son véritable jour, dans son rôle de sectaire fanatique.

Le lecteur, à la vue des documents que nous allons lui mettre sous les yeux, reconnaîtra bien dans le sinistre personnage qui est y dépeint l'ennemi hypocrite de tout ce qui est français et catholique ; l'homme qui lors de l'établissement de la Confédération a cherché et réussi sur plus d'un point à altérer le texte de projet de constitution dressé par la Convention de Québec ; le fanatique dont Cartier son collègue disait : *Mes vœux, Canadiens Français, c'est votre pire ennemi ; le mauvais génie de notre époque ; le cynique qui a introduit la prostitution politique dans nos mœurs et qui prétend nous gouverner par l'argent et non par les principes ; l'usurpateur qui n'a cessé de spolier les législatures de leurs droits légitimes pour en arriver à nous imposer l'union législative ; l'astucieux fanatique qui a foulé*

aux pieds les droits du district de Québec parce que c'est la partie la plus française du pays ; le tyran qui, après avoir terrorisé le Nord-Ouest français menace de nous en faire autant ; le bourreau de Louis Riel et des patriotes mérités ; l'ami et l'inspirateur du *Mutiny*, prêt à déchirer les traités qui nous garantissent nos immunités nationales et religieuses ; l'apôtre de tout système d'absorption qui le débarrassera des Canadiens-Français ; l'ennemi déclaré du *home rule* pour la catholique Irlande ; le misérable qui rêve de terminer sa carrière en nous imposant la Fédération Impériale par la force des baïonnettes.

Il est orangiste : ses admissions publiques sont là.

Il a juré obéissance aveugle aux décrets des loges, fut-ce des arrêts de mort. Son serment est là.

Il a juré haine à mort à la religion catholique : le chant favori de l'orangisme en est la preuve.

C'est un sectaire de vieille date : le texte même de son brevet de maçonnerie est là.

En regard de ce farouche personnage, nous éprouvons une légitime fierté à faire ressortir en pleine lumière la noble image de M. Blake, cet homme d'état à vues larges et droites et large qui prêche la conciliation, la tolérance mutuelle des nationalités sur le principe qu'elles ont des droits égaux ; cet éloquent défenseur des minorités ; cet ami des catholiques et des Canadiens-Français ; cet homme intrépide qui n'a cessé d'entraver les efforts de Sir John chaque fois qu'il a cherché à faire voter l'incorporation de l'ordre orangiste ; ce patriote éclairé qui a pris la défense des révoltés de 1835, comme son père avait défendu ceux de 1837.

Les professions de foi de ces deux hommes sont là, en présence les uns des autres. Est-il possible à un Canadien-Français de les comparer sans être pénétré d'admiration pour l'un et d'horreur pour l'autre ? Celui-ci protège ouvertement l'orangisme, un fléau pour notre pays ; celui-là ne fait partie d'aucune société, il est au contraire leur adversaire déclaré et a le courage de condamner toutes les organisations occultes.

Et nos compatriotes, appelés à faire un choix entre ces deux chefs, hésiteraient un instant ! Voilà ce qui nous semble impossible, à moins que nous méritions richement le nom de race inférieure et abâtardie.

Mais nous avons une meilleure opinion que celle-là des nôtres.

Que les électeurs prennent seulement connaissance des pièces que nous leur soumettons, et nous défions les prétendus journalistes grassement payés pour empoisonner l'opinion publique, de répéter impunément que **L'EPISCOPAT EST AVEC EUX.**

Dire que l'épiscopat est pour Sir John l'orangiste, c'est plus qu'un mensonge et qu'une insulte : c'est une profanation révoltante.

Il y a sur les présentes listes électorales 263,759 votants, savoir 40,888 de plus qu'à la dernière élection en 1882.

ORGANISONS-NOUS !

Nous ne saurions trop répéter à nos amis de partout de redoubler de vigilance et d'activité, car le temps approche vite où la cause nationale va avoir besoin de tout ce qu'il y a de patriotes dans la province.

Qu'on soit certain d'une chose : ce n'est pas sur la discussion loyale et complète des questions du jour que compte le parti pender. Les députés n'ont pas tourné le dos à la cause nationale, ils n'ont pas fait le sacrifice de leur patriotisme plus ou moins sincère, sans avoir reçu en échange la promesse de fortes sommes d'argent pour les aider aux élections.

Le devoir du peuple est donc tout tracé : il s'agit de savoir si l'argent devra l'emporter sur l'honneur dans notre province. C'est là toute la question.

Une conspiration formidable se dresse contre les plus chers intérêts du peuple. Que celui-ci soit bien averti et se tienne sur ses gardes.

Les électeurs ont une sauvegarde suprême contre les corrupteurs. La constitution leur donne la garantie du scrutin secret pour les prémunir contre les audacieux coups de main des acheteurs de vote. On leur offrira de l'argent sous toutes sortes de prétextes ; on les engagera pour transporter d'un poll à l'autre les cabaleurs et les agents sinistres du parti de la corde. Qu'ils prennent l'argent, qu'ils voient les traitres et les pender, qui les paieront ; c'est de l'argent volé au pays, il n'y a pas de mal à l'accepter, si l'on ne peut le refuser sans s'exposer à l'intimidation.

Mais devant l'urne électorale, que chacun réfléchisse bien que son vote ne sera connu que de Dieu et de sa propre conscience ; et que ce vote soit l'expression libre, indépendante, du sentiment patriotique qui fait vibrer tous les cœurs honnêtes depuis plus de six mois. Qu'au moment de voter, on reporte sa pensée au 16 novembre, alors qu'un pauvre malheureux Métis Canadien Français exploitait sur l'échafaud le crime d'avoir trop aimé son pays ; et qu'on se demande si la cause qui a mérité qu'un de nos compatriotes donnât son sang pour elle ne vaut pas un bon vote !

Allons, électeurs de la province de Québec, réfléchissez, prenez votre cause en main ; faites taire la voix de vos rancunes personnelles, donnez le spectacle d'un peuple uni pour la revendication de son honneur national, non seulement entaché du sang des martyrs, mais terni par la trahison de quelques âmes vénales. Choisissez pour vous représenter des hommes honnêtes et énergiques, incarnant vos idées et vos sentiments.

Chacun dans sa sphère, si humble qu'elle soit, peut faire beaucoup pour assurer le succès de la cause commune. Que personne ne néglige ses devoirs de citoyen ; car, si jamais notre honneur national, nos intérêts particuliers dans la Confédération ont eu besoin de nous, c'est bien dans la grande lutte qui se poursuit.

LES FAMEUX AFFIDAVITS

PROTESTATIONS DES METIS A CE SUJET

Il y a quelques temps, la presse ministérielle fit un tapage d'enfer au sujet d'une douzaine de prétendus affidavits puisés dans un livre bleu quelcon que soi-disant signé par des Métis de la Saskatchewan plus ou moins satisfaits de la conduite du gouvernement.

On se rappelle au reste que cette satisfaction n'était pas sans mélange, que les affidavits condamnaient le gouvernement sur les points principaux ; enfin ces pièces avaient entre elles une ressemblance plus que suspecte et sentaient la dictée et la fraude.

La presse ministérielle s'empressa de servir ce poison à ses lecteurs, pour tâcher de faire croire aux électeurs de cette province qu'ils avaient tort de prendre fait et cause pour des gens qui n'avaient aucun sujet de plainte, et pour faire perdre aux malheureux métis leurs amis naturels les Canadiens Français.

La dépêche suivante explique tout : "Toronto, 9.—Une dépêche spéciale au *Globe* dit :

A une assemblée monstre tenue à Batoche hier, les affidavits qui ont paru récemment dans les journaux torontois ont été désavoués par les Métis présents. Il a été établi que ces pièces avaient été frauduleusement arrachées des signataires par les fonctionnaires du gouvernement. A la convention qui eut lieu l'assemblée, étaient présents des délégués de tout le district. M. M. Laird et McDowall furent proposés et sur 39 délégués, 28 se prononcèrent pour M. Laird.

Ainsi, nos lecteurs ont maintenant la preuve que le gouvernement ne recule devant aucune infamie pour abuser de la crédulité publique.

On est rendu à ce point que le public ne peut plus même se fier aux livres officiels publiés sous la responsabilité ministérielle.

Est-ce assez vilain ?

CANADIENS FRANÇAIS !

CHOISISSEZ

Ce que dit Sir John, le vieux chef tory :

Voici la dernière partie du serment prêté par Sir John en étant admis membre des loges orangistes :

"Je déclare de plus que je ferai tous mes efforts pour MAINTENIR LA LOYALE INSTITUTION ORANGISTE ; que j'obéirai à toutes les sommations régulières et que je paierai toutes les redevances légitimes (si c'est en mon pouvoir) et que j'observerai et que j'obéirai à la constitution et aux lois de l'Ordre. Et finalement JE JURE QUE JE CACHERAI TOUJOURS ET QUE JE NE DEVOLERAI ET NE REVELERAI JAMAIS EN QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT LE TOUT OU PARTIE DES SIGNES, MOTS D'ORDRE ou gages qu'on va maintenant me communiquer privément à moins que je ne sois autorisé à le faire par les autorités compétentes — les autorités compétentes sont un Warrant sous le Grand Seau de la Grande Loge, ou une autorisation spéciale de la part d'un Grand Officier — de l'Association Orangiste dont je suis maintenant sur le point de devenir membre, que Dieu me soit en aide et me soutienne ferme dans ma présente obligation d'orangiste."

Pour preuve que Sir John est un orangiste de cœur, bien décidé à faire tous ses efforts pour assurer son triomphe, nous allons citer le discours qu'il a prononcé à Kington, après la visite du Prince de Galles :

"POURQUOI ET COMMENT, M. le président, SUIS JE DEvenu ORANGISTE ? Je n'étais pas Irlandais de naissance et j'avais alors peu de choses à voir dans la politique. C'était en 1841, à une époque où les orangistes perdaient leur prestige, où la législature les avait proscrits, leur défendant de porter leurs insignes et déclarant leur procession illégale, et à une époque où l'on était sur le point d'adopter une loi pour empêcher un orangiste de servir comme juré ou comme

connetable ou de remplir aucune position officielle sous la couronne — le traitant ainsi comme un condamné par coutume ou un traître à son pays.

J'éprouvai, comme beaucoup d'autres, une profonde indignation en voyant cette proscription générale d'un corps respectable et royal. Je n'étais pas orangiste, mais je sais qu'un grand nombre des meilleurs citoyens de Kingston l'étaient. C'étaient des hommes intelligents et d'une grande valeur morale, et je résolus que, si ces hommes, PARMI LESQUELS SE TROUVAIENT MES MEILLEURS AMIS, devaient être proscrits et hués seulement parce qu'ils étaient orangistes, je me rangerais avec eux et je subirais la même ignominie et la même proscription.

ALORS, M. le Président, JE DEVINS ORANGISTE, ET MON OBJET ETAIT DE MONTRER MES SYMPATHIES POUR DES HOMMES QUE JE PENSAIS AVOIR ETE OUTRAGES PAR LA CONDUITE DE LA LEGISLATURE.

Que fit alors M. Brown ? Justement DANS LE MEME TEMPS IL ENGAGEAIT L'ADMINISTRATION, DONT IL ETAIT UN APPUI EMINENT, A ABOLIR L'ORANGISME. NOUS LISONS DANS LE "GLOBE" DE CETTE EPOQUE QU'ILS AVAIENT LES ORANGISTES SOUS LEURS PIEDS ET QU'ILS ETAIENT OBLIGES DE LES TENIR LA. Au moment où PAR SYMPATHIE pour leurs malheurs J'ENTRAIS DANS L'ASSOCIATION, M. Brown criait au gouvernement de les SUBJUGUER.

Et M. le Président, tandis que moi, COMME ORANGISTE, J'AI TOUJOURS ETE FIDELE AUX PRINCIPES, ce monsieur a tourné cassaque maintes et maintes fois.

Pense-t-il [M. Brown] que ce sont des fous ? Si il le pense, il se trompe. Des hommes peuvent être fous une fois, mais pas deux fois — au moins PAS CEUX QUI ONT LE BON SENS DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ORANGISTE.

Ce que dit l'hon. Ed. Blake, le chef libéral :

"Maintenant, comme je l'ai dit, je ne suis favorable à la reconnaissance par l'état d'aucune société secrète.

J'en ai jamais appartenu à aucune."

[Page 7 de son discours prononcé en chambre le 17 mars 1884 contre la demande d'incorporation des orangistes.]

"Je suis d'opinion que les sociétés secrètes sont contraires à l'esprit des lois anglaises connues à ce principe reconnu de l'Ordre..."

"Je suis d'avis que le secret on lui-même est une chose condamnable, car si ces associations sont des sociétés de bienveillance, elle peuvent exister sans ce caractère essentiel, le secret. Ceux qui parlent des bienfaits opérés par les sociétés secrètes ont je suis convaincu, lu l'histoire ancienne et même contemporaine du Royaume Uni, d'une façon différente de la manière *Cir pour me parti je considère que les plus part des difficultés, des troubles sociaux ou politiques qui ont à lieu ont été causés par les sociétés secrètes*.... Cette opinion est partagée par le plus grand nombre de ceux qui ont étudié la question, notamment par M. A. M. Sullivan, qui dit :

"Je n'ai pas étudié en vain l'histoire des sociétés secrètes dans lesquelles l'on est lié par serment ; je les vois avec terreur.

"Je savais tout ce qu'en pouvait alléguer quant à la facilité qu'elles offrent de jeter un pays en révolution, mais même dans les mains les plus fermes comme les plus prudentes, elles ont une tendance directe à la démoralisation et elles furent dans la plupart des cas plus dangereuses pour la société que le tyran ou l'infamie."

Pale M. Blake ajouta :
"Je dis que l'Etat ne devrait pas reconnaître les sociétés secrètes : vous ne sauriez dire quelle espèce de tyrannie elles peuvent exercer. C'est dans la mesure de ces associations de dévotion tyranniques et despotiques. La discussion ouverte et publique est la plus grande garantie de l'ordre, de la liberté, de la modération et de la justice."
Idem page 8.

LA COMMISSION DE SIR JOHN

Il y en a peut être qui doutent encore de l'affiliation de Sir John A. Macdonald à la franc maçonnerie. Nous sommes en mesure aujourd'hui de publier le texte même de la commission par laquelle la Grande Loge d'Angleterre a nommé son représentant au près de la Grande Loge du Canada. Voici ce document qui n'a jamais été publié dans un journal p. of. ne.

[L. S.]

ZETLAND, G. M.

To the Most Worshipful Grand Master, the Right Worshipful and Worshipful Officers

OF THE

Grand Lodge of Free and Accepted Masons of Canada, and all others whom these Free masons may concern

HEALTH, PEACE, UNITY.

We, the grand Master in our own name, and on behalf of the Right Worshipful and Worshipful, the Officers, and Brethren of the United Grand Lodge of Ancient, Free and Accepted Masons of England, being most desirous of sending and advancing the relations of Amity and Brotherly Love which now subsist between the two Grand Lodges, and the several Lodges and Brethren under their authority and sanction respectively, and of the great confidence reposed in, as well as the high consideration entertained for, our right trusty and well beloved

RIGHT WORSHIPFUL BROTHER SIR JOHN ALEXANDER MACDONALD, KNIGHT COMMANDER OF THE MOST HONORABLE ORDER OF THE BATH, Chairman of the recent Conference of Delegates from British North America, on the measure of Confederation, etc.
Do hereby nominate, constitute and appoint him

OUR REPRESENTATIVE

and the representative of the Grand Lodge of England in the said Grand Lodge of Canada, charging him, our said Representative, at all times and upon all occasions, to use his best exertions to promote and maintain the integrity, the honor and the welfare of the Masonic craft at large, and to testify our good will, high consideration, and fraternal regard towards the Most Worshipful Grand Master, his Officers and the Brethren of the Right Worshipful Grand Lodge of Canada, whereby the Bond of Union may be strengthened and the interest of the fraternity amply powers to do and perform all proper, conferring upon our representative such Masonic Acts as by the laws and usages of the two Grand Lodges, the Representative of a sister Grand Lodge may do and perform.

With fraternal greeting, we do request the Most Worshipful Grand Master of Canada to receive our said Representative, whom we charge to assure the Grand Lodge of our high respect, of our cordial desire to cooperate with them in every effort that can be made to preserve the purity and usefulness of Ancient Freemasonry throughout the world.

Given under our Hand and the Seal of our Grand Lodge at London, this 6th day of December, A. L. 5867, A. D. 1867.

By Command of the Most Worshipful Grand Master, The Earl of Zetland, K. T.

DR GREY AND RIPON, D. G. M.

WM. GRAY CLARKE, G. S.

ACTUALITES

Aux dernières élections générales, le gouvernement Macdonald avait fait élire QUATORZE de ses partisans par acclamation dans la Province de Québec etc.

Cette année le gouvernement ne fera pas élire un SEUL de ses partisans par acclamation.

Le *Mal*, qui continue une campagne vigoureuse en faveur du gouvernement fédéral, conseille aux conservateurs de Québec de ne pas répéter leur sottise du 14 octobre, alors qu'ils ont dépensé plus d'argent et de boisson dans le comté de Québec qu'il n'en fallait pour resporter six comtés.

L'hon. M. Blake est d'opinion que, si la province de Québec est également divisée, sa majorité sera de 37.

Dans ce cas, cette majorité serait plus de 50, car la province de Québec donnera certainement une majorité d'au moins 15 à M. Blake.

Il y a quelques jours, tous les journaux bleus de Québec disaient que les torys des provinces maritimes avaient fait preuve de plus de sympathie pour les catholiques que les libéraux dans le choix des candidats.

Les libéraux, disaient ces journaux véridiques, n'ont choisi que 2 catholiques pour leurs candidats, et les torys en ont choisi 6.

Or c'est là tout simplement une fausseté.

Les libéraux des provinces maritimes ont à l'heure qu'il est, dix candidats catholiques et non deux. Voici leurs noms : Fuller, à Halifax ; Mc Gillivray, à Antigonish ; Flynn à Richmond ; Slattry à Cap Breton ; Perry à Prince, Ile du Prince Edouard ; Mc Inerney, à Kent N. B. ; Thériault, à Victoria ; McManus à Gloucester.

A l'Ontario, les libéraux ont élu aux dernières élections provinciales 9 candidats catholiques, tandis que les torys n'en ont élu qu'un, et encore par une petite majorité de 12.

Le *Witness* de jeudi a publié le portrait de l'hon. D. A. Ross, membre du cabinet provincial.

Dit le *Record* d'Halifax, N. E. :

"Nous prenons nos amis de tout le Dominion à témoins de notre affirmation que les libéraux n'emporteront pas moins de 15 sièges sur les 21 dans le Nouveau-Brunswick, le 22 février."

Du *Journal de Québec* d'hier :

"C'est demain qu'ont lieu les préliminaires pour la réélection des députés de l'Assemblée qui font partie du nouveau cabinet.

Jusqu'ici, il y a lieu de penser qu'il n'y aura aucune opposition, et qu'il leur sera donné le *serpuy* des Anglais."

La *Vérité*, après avoir constaté qu'il n'y a pas de franc-maçon dans le gouvernement de M. Mercier, ajoute :

"C'est la première fois depuis long temps qu'il n'y a pas au moins un franc-maçon notoire dans le cabinet de Québec ; il y en avait un même dans le cabinet de Boucherville."

Nous regrettons d'apprendre que M. Maigret, dont le nom figure parmi les infortunées victimes de l'accident de White River, est M. le notaire Maigret de Shawinigan. Il était accompagné de son fils qui a échappé presque miraculeusement à la mort et qui a vu mourir son père sous ses yeux sans pouvoir le secourir.

Cette triste nouvelle a été un grand deuil pour toute la paroisse de Shawinigan, où M. Maigret était universellement estimé.

Le lieutenant Alain O. de Lotbinière Joly, des Ingénieurs Royaux, a épousé, le 24 janvier, à St Etienne, Bay-water, Londres, mademoiselle Marion Helen, seconde fille du lieutenant colonel J. T. Campbell.

Le conseil municipal de la ville de Vauvert [Gard] vient de décider qu'une des rues de l'endroit s'appellerait Montcalm et l'autre Canada.

Inscrite à l'Agence du gouvernement du Canada, 76, boulevard Hausmann, à Paris :

Lieutenant P. du Perron Gargraie, Québec, hôtel Binds, M. J. Lefebvre, Montréal, hôtel Saint-Petersbourg.

Les journaux de Montréal annoncent le décès de Charles L. Harwood, ce seigneur de Vaudreuil, fils de feu l'honorable M. Harwood époux de M. de Lotbinière, ingénieur en chef de la Nouvelle-France.

CARILLON DE ST SAUVEUR

Les quatre cloches de cette paroisse sont enfin arrivées à la Pointe Lévi. Le cérémonial de la bénédiction aura lieu dit on, le dimanche 27 du présent mois.

NOUVELLES ELECTORALES

QUEBEC CENTRE

L'hon. F. Langelier a ouvert la campagne hier soir par une assemblée de ses électeurs à la Halle Montcalm. Malgré le mauvais temps, plus de cinq cents personnes se pressaient dans l'enceinte.

L'assemblée fut présidée par M. le Dr Rivfret, M. P. P.

L'hon. F. Langelier prononça un magnifique discours, embrassant toutes les grandes questions de politique fédérale, et insistant particulièrement sur les droits de Québec sacrifiés, foulés aux pieds par le parti corrompu qu'il s'agit maintenant d'abattre.

Les autres orateurs ont été MM. Jacques Malouin, C. R. ; Martin, candidat national dans le comté de Québec ; Philippe Malouin, Jos. Archer, jr., Ch. Fitzpatrick et Amédée Robitaille.

Ce fut un feu roulant d'éloquence et d'enthousiasme et l'assemblée se dispersa vers 11 heures, après avoir promis à l'hon. M. Langelier de travailler activement pour assurer un triomphe écrasant pour la cause nationale.

Le *malin* est lui-même forcé d'admettre ce matin que la victoire de M. Langelier ne fait pas le moindre doute.

QUEBEC-EST

Les pendaris ont voulu tenir une assemblée de comités hier soir à St Roch, chez M. Jacques rue St Joseph.

Il s'est passé à cette occasion quelque chose d'inouï. Le candidat présumé M. F. X. Drouin a été forcé de faire un éloge ébouriffant de l'hon. M. Laurier en guise de précaution oratoire, et chaque fois qu'il prononçait le nom de Laurier, des applaudissements frénétiques l'interrompaient. Ce sont les seuls applaudissements qu'il a obtenus.

L'auditoire était presque entièrement libéral.

Les deux pendaris Bouffard et Rouillard, qui ont clos cette singulière séance de comité, ne peuvent pas dire que c'est le plus beau succès de leur vie.

PORTNEUF

On nous écrit de St Casimir, 16 février 1887 :

"Monsieur, Seriez-vous assez bon pour dire au Dr de St Georges que M. Amédée Desjardins, marchand de St Casimir, parcourt les rangs des paroisses de St Casimir et de St Alban, en disant aux électeurs que le Dr de St Georges est sur le point d'être ex-communicé par le Cardinal et qu'il lui fait du tort par cette ébauche. Soyez donc assez bon de lui dire qu'il lui fasse écrire une lettre par un avocat l'avertissant qu'il aura à répondre à une action pour un fort montant s'il continue à faire de la cabale contre lui avec des moyens aussi malhonnêtes."

TROIS RIVIERES

La *Justice* a reçu hier la dépêche suivante :

Trois-Rivières, 11 février 1887.

M. L. P. Pelletier a posé sa candidature ici hier soir devant une assemblée de deux mille personnes. L'enthousiasme qui a régné est quelque chose d'indescriptible. Sir Hector Laugvin avait été invité, mais il n'a pas répondu à l'invitation et il était absent. L'hon. M. Turcotte et M. Polette ont éloquemment soutenu la candidature de M. Pelletier. Les partisans de Sir Hector sont démorales."

DRUMMOND ET ARTHABASHA

Notre ami M. Lavergne n'a pas en core d'adversaire.

Cette division électorale est la plus étendue de la province et qu'elle contient 29 paroisses on conçoit ce que vaudrait une opposition commencée le jour même de la nomination.

BEAUCON

M. Dulac a définitivement retiré sa candidature.

Nous l'en félicitons et le parti national lui en saura gré.

La lutte se fera donc entre M. le Dr Godbout, national, et M. Poirier, ancien député libéral qui se présente dans les intérêts de Sir Hector.

Un conservateur important du comté nous écrivait hier qu'un conservateur qui se serait présenté à la Baie, comme franchement ministériel, aurait pu obtenir 300 votes sur les 6000. C'est pour cela que Sir Hector a fait retirer

M. Taschereau et a négocié avec un ancien libéral, avec l'intention qu'il se présenterait comme libéral indépendant.

Nous engageons encore une fois tous nos amis à se rallier autour de la candidature du Dr Godbout.

DISTRICT DE ST JEAN

Le gouvernement n'a pas encore de candidats dans aucun des trois comtés du district de St Jean.

Il est donc probable que mardi prochain M. Bourassa sera ré-élu à St Jean, M. Béchard à Iberville et M. Ste Marie élu à Napierville.

A tout événement, l'opposition qui pourrait être faite à la dernière heure à nos trois amis ne saurait être sérieuse.

DISTRICT DE ST HYACINTHE

Le gouvernement n'a pas encore de candidats dans aucun des trois comtés de ce district.

Les trois députés nationaux de ce district seront donc ré-élus par acclamation mardi : M. Bernier à St Hyacinthe, M. Dupont à Bagot et M. Gauthier à Rouville.

DEUX MONTAGNES

Dit la *Patrie* :

"Grand succès, hier, à St Scholastique pour le Dr Marail. L'assemblée était nombreuse et la discussion a été intéressante. M. Daoust avait pour appuyer le Dr Lachapelle, de St Henri, qui croyant la cause de M. Desjardins perdue à Hochelaga, a cru plus avantageux d'embrasser celle de M. Daoust qui ne vaut pas mieux. Les orateurs de M. Marail étaient M. L. O. David, M. P. P. et Chs Champagne. Jamais candidature ne s'est présentée sous des couleurs plus favorables. L'éloquence de M. Marail, son patriotisme prouvé, créent un véritable enthousiasme dans toutes les parties du comté.

On voit combattant pour lui des conservateurs de vieille date comme M. Pilon qui est, comme on sait, un orateur redoutable et un homme actif. On peut juger du résultat de la discussion qui a eu lieu hier à St Scholastique par le fait suivant : lorsque l'assemblée se divisa les neuf dixièmes se rangèrent du côté de M. Marail. Jamais dans le comté des Deux Montagnes, les conservateurs n'ont subi un pareil désastre. Aus i, plusieurs admettaient s'en retournant que, cette fois, M. Daoust sera forcé.

Nos amis peuvent, sans crainte, mettre le comté des Deux Montagnes parmi les comtés gagnés d'avance à la cause nationale."

GASPÉ

La raison de l'ajournement de l'élection à Gaspé, c'est que M. Joncas, officier rapporteur a résigné ses fonctions pour accepter la candidature ministérielle en remplacement de l'hon. M. Fortin.

MGR GRANDIN ET SIR JOHN

[De l'*Étendard*]

Le *Free Press* d'Ottawa a publié un article, dont nous voulons lui laisser toute la responsabilité, mais qui contient des affirmations de plus importantes, dont nous devons faire part à nos lecteurs.

Notre confrère affirme que Mgr Grandin, pendant son récent séjour à Ottawa, avait un document préparé avant son départ pour Rome, touchant la conduite au gouvernement envers les sauvages.

Ce document devait être rendu public ; mais Sir John, ayant eu vent de la chose, prit que réparation serait faite, que les causes de mécontentement disparaîtraient et obtint que le document ne fût pas publié. Avant de partir pour Rome, Mgr Grandin aurait mis ce document en dépôt au clergé d'Ottawa, où il se trouverait encore en ce moment.

Voici deux accusations contre le gouvernement qui sont contenues dans le mémoire en question, d'après le *Free Press*. Le Un fonctionnaire du département des sauvages aurait été destitué, parce qu'il avait permis aux sauvages de se réserver d'assister une fois à la messe, contre l'avis de l'instructeur agricole qui s'en serait plaint à St John.

2o Les catholiques auraient obtenu une égale sur une réserve où se trouvaient des sauvages catholiques, et reçue immédiatement après, le gouvernement aurait transféré ces terres catholiques sur une autre réserve, et les aurait rumpés par des sauvages non convertis.

Nos lecteurs comprennent tout la gravité de ce qu'affirme le *Free Press*. Les faits mentionnés sont, à tout

CANTIQUE ORANGISTE

Maintenant que nos lecteurs savent ce que dit Sir John, ils aimeront sans doute à savoir ce qu'il chante quand il se trouve avec ses frères orangistes, dans leurs réunions intimes.

Voici un de leurs cantiques que nous avons réussi à nous procurer. On va voir comment sont traités le cardinal Wiseman, cette lumière de l'église catholique, et tous les cardinaux désignés sous le nom de *bos rouges* :

Nous sommes protestants vrais et nous portons défi au papisme ; Nous ne lui permettrons jamais de détruire notre foi, Car elle est gravée dans nos cœurs en lettres rouge-sang. Rappelons-nous que nos ancêtres ont versé leur sang à Smithfield.

Car, enfants, le Papisme est révoltant
Beaucoup que les chapeaux et bus ren et
Nous ne laisserons jamais le Papisme régner sur notre pays
Nous ne craignons aucune superstition, ni le Pape avec ses chaînes
Nous avons été trop longtemps affranchis pour être de nouveau mis aux fers.
Debout, que chaque jour s'enflamme d'un vrai courage
Et à bas le vieux Wiseman et toute sa clique.

Si le Pape et sa bulle en Angleterre arrivait
Nous lui ferions bientôt voir qu'il existe encore des Cromwell,
Nous déchirerions ses robes bouffantes et le porterions en débris
Et nous lui jeterions au air appelé : "Le passage de la Reyne."
Debout, que chaque homme se lève au cri d'alarme
Bientôt, ils vous traiteront comme à la grange de Soullabogue
Où ils en ont braié vifs de quatre à cinq cents.
Nous leur ferons faire pénitence si jamais ils viennent.
Il y a quatre cents prêtres en Irlande, me dit-on,
Marmite de diable, à des fois de servir de fer et d'or
Ils peuvent s'adresser à St Pierre pour leur donner un coup de main
Car bientôt nous enverrons nos bouledogues les jeter à l'eau.
La vierge de Rimini clignotait des yeux
Et à propos d'elle, le Pape a dit bien des mensonges ;
Mais vive notre église, et à bas le Pape !
Nous ne serons jamais gouvernés par pur mécanisme, jospère.

Ce Wiseman a tenté tous les projets qu'il connaît,
Mais nous lui ferons demander pour avoir attaqué la rose
Nous lui ferons bientôt voir que nous n'avons aucune concession à faire,
Que nos femmes et nos enfants n'iront pas à confesse.
Les partisans orange et bleu accourront dans nos villes,
Ne nous laissez pas debout comme un sac de farine pour abattre le papisme,
Ils vont venir nous pousser et nous débaucher,
Et avant de devenir papistes, nous nous mourrons, tous jusqu'au dernier.
Tenez, maintenant, sonnez les cloches de vos églises, faites grand bruit,
Et carillonnez. No surrender ! The protestant boys.
Les doctes évêques papistes devront trembler de tous leurs membres,
Avec Wiseman nous les emballerons sous vers Brome.
Pain honneur pour l'Eglise. A sa fin elle est fidèle.
Frais à nous pour l'Orange et trois points à nous
Frais arguments pour les bos rouges et pour le Pape
Et point à Wiseman et Compagnie mourir par la corde !

Lord Duarayon, sous-secrétaire des colonies dans le gouvernement Salisbury, vient de donner sa démission.

Le cabinet tory est en pleine discussion.

M. Raoul Duval, homme d'Etat français, vient de mourir.

M. Duval était à la tête d'un groupe de bonapartistes qui avaient récemment passé à la République.

moins plausibles, car ils contiennent bien la série des agissements du gou...

Pour le moment, nous nous contentons de les signaler, prêts à enregistrer tout démenti qui pourra venir d'une source autorisée et désintéressée.

ANNONCES NOUVELLES

Agis.—F. A. St Laurent A Louer.—J. B. Z. Dubéau. On a besoin.—P. Parent. En vente J. W. Reid.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 12 FEVRIER : S. Hédéphone—Lever du soleil à 6 h. 53, coucher à 5 h.

PEINTURE A FRESCUE

Les citoyens de l'île aux Coudres ont décidé de faire peindre à fresque leur nouvelle église.

PROGRAMME ATTRAYANT

En sujet du concert de lundi prochain à l'Académie de Musique, rue Saint-Louis, les principaux journaux des États-Unis nous apportent des détails très intéressants.

CONDOLÉANCES

A une réunion des membres de l'Union Allet, section de Québec, une résolution de condoléances a été passée, exprimant le profond regret que les membres ont éprouvé en apprenant la mort de leur regretté camarade, M. N. Renaud.

CONSOLANT

Les hommes de chantier qui font des bilots dans la forêt d'Arctostaphylos ont un air d'hiver rapide, ce printemps, parce que le sol n'est pas gelé.

RIVER NEGROUX

Il y a abondance de neige dans le nord de la province du Nouveau Brunswick. A Ristigouche, elle couvre la terre d'une épaisseur de six pieds.

AUTRE EFFONDREMENT

Jedi après midi, vers 4 heures, la neige qui s'était amoncelée sur l'ancienne manufacture de M. Couture, St-Sauveur, a été cause que le toit s'est effondré sous le poids de la neige.

MUNICIPALITÉ DE BEAUFORT

A une séance spéciale du conseil de Beauport, tenue hier soir, le 9 du courant, M. Louis Giroux, conseiller, a été élu pro-maire de cette municipalité.

M. Edmond Giroux a été élu secrétaire-trésorier, charge qu'il occupe depuis 3 ans.

CONGREGATION DE ST ROCH

A l'assemblée générale annuelle du chœur de l'orgue de la Congrégation de St Roch, le 6 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1887-88 :

Président - Hubert Moisan ; Vice-président - Louis Poiré ; Secrétaire-trésorier - H. Pinet ; Assistants secrétaires - J. Légaré ; Bibliothécaire - Frs. Moisan ; Maître-chanteur - Ls. Côté.

Proposé par P. Fiset, secondé par Jos. L'abbé et résolu unanimement que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge.

LOTÉRIE DE L'UNION ET JOSEPH

Des cahiers de billets de cette loterie sont déposés à notre bureau. Ils se vendent seulement 25 cents la pièce et donnent chance égale sur une grande variété de lots dont quelques-uns d'une grande valeur.

Nous engageons vivement le public à ne pas manquer cette occasion. Nous publions en annonces tous les détails.

PROFESSION RELIGIEUSE

Mlle Marie Vitaline Jobin, en religion Mère St Jean de la Croix, fille de M. Pierre Jobin, riche cultivateur de l'ancienne Lorette, a prononcé ses derniers vœux mercredi matin à 7 heures à l'hôpital général.

L'ACCIDENT DE LA MAISON GARNEAU ET FILS

M. Tanguay, architecte, a été appelé en expertise hier matin à l'occasion de l'accident qui avait dévasté le haut de l'immeuble occupé par le magasin de gros de MM. Garneau et Fils, rue St Pierre, Basse-ville.

Les Soeurs de la Congrégation de St Roch, propriétaires de l'immeuble, ont donné ordre de faire immédiatement les réparations nécessaires.

LES TEMPÊTES DE NEIGE

Voilà qui devient alarmant ; à peine une tempête s'est-elle apaisée qu'une autre se déchaîne. Celle qui a sévi hier menaçait de bloquer les voies ferrées pour plusieurs jours.

A propos, nous avons fait erreur hier en disant que le train du Pacifique, parti de Québec mardi après midi, chargé de passagers pour le carnaval, n'était arrivé à Montréal que mercredi soir. C'est jeudi matin à 4 h. que nous aurions dû dire.

Le voyage, qui en temps ordinaire prend six heures, a duré quarante heures, et les malheureux voyageurs ont passé deux nuits et près de deux jours en chemins de fer.

La tempête d'hiver a encore jeté le désarroi dans le service des trains. Celui du Pacifique, dû à 2 h. 28 à la gare du Palais, s'est arrêté que la nuit dernière, et celui de ce matin n'est attendu qu'à 2 h. 28 après-midi. Sur le Grand Tronc, les trains d'hier ont dû être annulés. L'intercolonial est aussi bloqué.

LES MÉDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES

du Dr Burggrave et notamment le Solutio Chantreaud, purgatif salin rafraichissant, jouissent à juste titre dans le monde entier d'une réputation incontestable. Cette vogue s'explique par l'utilité et la bonne fabrication de ces produits.

La création de la Pharmacie Dosi-

métrique et du Solutio granulé a été à leur auteur, M. Ch. Chantreaud, les croix de Commandeur d'Isabelle la Catholique et de commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal.

M. Ch. Chantreaud Pharmacien de première classe à Paris, est le seul préparateur des médicaments dosimétriques et du sédiliz granulé.

Se méfier des contrefaçons, dangereuses.

VISITES A DOMICILE

Les Dames zélatrices de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus commenceront leurs visites annuelles à domicile lundi le 28 février pour recueillir les contributions.

3 fa.

FEU ! FEU ! FEU !

Ayant fait des arrangements satisfaisants avec les assurances, j'ai commencé lundi la vente sans réserve de mon stock de \$35,000 de marchandises sèches endommagées par l'eau, le feu et la fumée.

J'invite mes nombreuses pratiques et le public en général à venir voir les grands sacrifices que j'ai faits. Je vendrai mes marchandises à 50 pour cent de réduction pendant tout le mois de février. Qu'on ne manque pas de profiter de cette chance d'acheter des effets de première qualité à aussi bon marché.

Ettoffe à robe valant 15c. pour 8 et 10c.

Coton jaune endommagé 50c. la pièce.

Coton jaune double largeur 10c. la verge.

Couvrepiéd pour 50c.

Chemise en flanelle valant \$1.25 pour 75c.

Enfin une réduction sur toutes les marchandises telles que : Tweeds, Meltons, Serges, Coatings, Draps de dame, etc., etc.

Chez P. C. D'AUDELL, 123 rue St Joseph, St Roch.

PRESQUE INCROYABLE

Nous avons rarement vu, à cette saison de l'année, dans le temps généralement le plus dur de l'hiver, un magasin aussi achalandé que celui de MM. Blais et Emond à St Roch.

Dans un temps où d'habitudes les marchands diminuent le nombre de leurs employés, après leur inventaire, ces messieurs sont obligés, en raison de l'augmentation du nombre.

A qui attribuer ce succès, se demandent les confrères de MM. Blais et Emond. Nous avons, disent-ils, des stocks aussi forts et aussi bien assortis qu'eux, et nous devons l'avouer, nous ne pouvons comprimer, ni même modérer, le courant toujours croissant, dont il semble être les seuls favorisés dans un temps où il n'y a pas plus d'argent. Eh bien, voici ce que nous répondrons à ces messieurs : c'est que nous avons une maison Blais et Emond est un établissement fondé depuis bientôt sept années, et a toujours fait de très bonnes affaires et n'a jamais fait aucun sacrifice.

Maintenant pour les raisons que tous nos lecteurs connaissent, leur démantèlement et l'abandon de leur stock voilà, avec bien d'autres, la raison de leur sacrifice.

Il paraît certain que ces messieurs donneront encore un mois (le mois de février) de ces grands avantages au public ; il faut dire aussi qu'ils auront tort de s'en tenir-là.

A LOUER

Plusieurs maisons et logements. Une maison rue St Jean 335.—Un logement no 323 rue St Jean.—Une maison rue O'Connell, 5 chambres. Le tout en très bon ordre.

TREMBLAY & TREMBLAY, 333 rue St Jean et 98 rue St Pierre, Notaires.

DECES

Le 11 courant à l'âge de 8 mois et 9 jours, Marie Rose Clotilde Délima, enfant bien aimée de J. H. E. Plamondon.

Le convoi partira du No 248 rue St Joseph, à 3 h., dimanche, pour l'église de l'ancienne Lorette.

Parents et amis sont priés d'assister.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER

Cette belle propriété située au Hébec, coin des rues Hébert et Rempart, contenant 15 appartements et munie de toutes les améliorations modernes, telles que bords, appareils de chauffage, eau chaude et froide à chaque étage, etc.

Cette maison est située dans un endroit très salubre et le point de vue qu'elle commande est des plus jolis.

Peut être visitée tous les jours entre 2 et 4 hrs P. M.

Fix modéré. S'adresser à LOUIS BOURGET, sur les lieux, ou à Alex. Gauthier, N. P. 84, rue St Pierre.

12 fév 88

CANADA Provinces du Québec District de Rimouski No 8717

Dame Marie Estelle Lamontagne épouse séparée de biens par contrat de mariage de Charles Edouard Léonidas Dionne, avocat, et la dite dame M. E. Lamontagne, faillite commerciale à Métis sous le nom de "Lamontagne & Cie" et le dit C. E. L. Dionne, mis en course pour assister et autoriser sa dite épouse,

Hilaire Bouli, de la paroisse de St St Donat, cultivateur,

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous deux mois.

LETENDRE & CHAMBERLAND, G. C. O.

COMITES DE M. A. HEARN, ECL. C. R.

A 7.30 tous les soirs aux places suivantes :

Palais—Chez M. Demers, 207, rue St Paul, Dr C. O. Lebel, président.

Ches M. Conway, 219, rue St Paul, M. W. Newen, Président.

Ches M. Breen, 515, rue Champlain, conseiller Murphy, président.

Ches M. Robitaille, 27 rue Berthelot, ex-consul général.

L. A. BERGEVIN, Dr J. A. HOWE, Secrétaire conj. int.

A LOUER Possession immédiate si désirée

Un grand terrain, rue du Prince Edouard à l'avis le moulin Peters, ayant une superficie d'environ douze mille pieds français avec hangar en pierre de construction, propre à y faire le commerce de bois, charbon, sciage, de chauffage, ou autres négoce.

J. B. Z. DUBÉAU, chez Dubéau & Cie, 62 et 64, rue de la Couronne, St Roch.

AVIS Dans l'affaire de A. T. CONSTANTIN et Cie, Marchands de Québec.

Des soumissions seront reçues au Bureau de soumission, jusqu'à mercredi, le 10 courant, à midi, pour l'achat de l'actif de cette succession, composé comme suit :

La balance du bail du magasin ci-devant occupé par les faillites No 216, rue St-Jean.

Les soumissions peuvent être faites en bloc ou pour chaque item séparément.

Un dépôt de \$200 doit accompagner chaque soumission pour le fonds de commerce.

Le fonds de commerce pourra être examiné vendredi, samedi et lundi, les 11, 12 et 14 courant.

L'inventaire et la liste des Crédits sont déposés à mon bureau, ou toutes informations requises seront données.

DEUX LOGEMENTS de 1ère classe avec toutes les améliorations modernes, Nos 47 et 44 rue St Ursule.

MAGNIFIQUES BUREAUX, une partie de Russell House à proximité du nouveau Palais de Justice.

de deux bons apprentis fabriquiers, plombiers et couvreurs de 16 à 17 ans, pouvant fournir de bonnes recommandations.

PAUL PARENT, 116, rue St Patrice.

ACADEMIE DE MUSIQUE WILLIS RUSSELL, Propriétaire

RE-ENGAGEMENT Pour deux soirées seulement De E. T. STETSON et sa grande troupe.

Vendredi, 11 Fevrier

La Branche d'Olive

MATINEE: Samedi à 2.50 h.

SAMEDI, 12 FEVRIER DERNIERE SOIREE

NECK AND NECK Prix populaire : 25, 25 et 50 cents.

ACADEMIE DE MUSIQUE GRAND CONCERT

New England Concert Co.

Lundi, le 14 Fevrier

Mlle Virg. Lavigne CORNETTISTE

AVIS Bièges réservés : 75 cts Paquet : 50 cts Galeries : 25 cts

AVIS Demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir des amendements à l'acte d'incorporation de la "Jeffery Hall's Hospital of the City of Québec" pour augmenter le nombre de gouverneurs, pour changer le mode de leur nomination et pour d'autres fins.

AUX ACHETEURS ! Le public est invité à venir constater par lui-même les réductions énormes que nous venons de faire sur nos

MARCHANDISES ENDOMMAGEES PAR LA FUMEE Les articles que nous offrons et dont nous donnons un aperçu plus bas ne laissent rien à désirer pour la qualité. Quant au prix, IL FAUT LE VOIR POUR LES CROIRE.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

BON POSTE DE COMMERCE A LOUER

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

UN MAGNIFIQUE MAGASIN de 24 pieds sur 35 feet dans les derniers goût, grandes vitres etc. Poste très avantageux pour le commerce de marchandises sèches situées sur la rue St Vallier, St-Sauveur, à deux pas de la place St Pierre et tout près du dépôt.

LES ENFANTS

CAPITAINE GRANT

DEUXIEME PARTIE

XX

ALAND LEBLAND

Glenarvan ne porta pas loin ses investigations. La prudence lui défendait de s'éloigner. Il revint donc au chariot, très absorbé par la gravité de la situation. On ne peut songer à envoyer un autre messager à Melbourne, dit-il. — Cependant, il le faut, mylord, répondit John Mangle, et je tenterai de passer là où mon matelot n'a pu réussir. — Non, John, tu n'as pas même un cheval pour te porter pendant ces deux cents milles ! En effet, le cheval de Mulrady, le seul qui restât, n'avait pas paru. — Etait-il tombé sous les coups des meurtriers ? Courait-il égaré à travers ce désert ? Les convicts ne s'en étaient-ils pas emparés ? Quoiqu'il arrive, reprit Glenarvan, nous ne nous séparerons plus. Attendons huit jours, quinze jours, que les eaux de la Snowy reprennent leur niveau normal. Nous gagnerons alors la baie Twofold à petites journées, et de là nous expédions au Duncan par une voie plus sûre l'ordre de rallier la côte. — C'est le seul parti à prendre, répondit Paganel. — Donc, mes amis, reprit Glenarvan, plus de séparation. Un homme risque trop à s'aventurer seul dans ce désert infesté de bandits. Et maintenant, que Dieu sauve notre pauvre matelot, et nous-mêmes ! Glenarvan avait deux fois raison ; d'abord d'interdire toute tentative isolée, ensuite d'attendre patiemment sur les bords de la Snowy un passage praticable. Trente-cinq milles à peine le séparaient de Belegete, la première ville-frontière de la Nouvelle-Galles du Sud, où il trouverait des moyens de transport pour gagner la baie Twofold. De là, il télégraphierait à Melbourne les ordres relatifs au "Duncan". Ces mesures étaient sages, mais on les prenait tardivement. Si Glenarvan n'eût pas envoyé Mulrady sur la route de Lucrnow, que de malheurs auraient été évités, sans parler de l'assassinat du matelot ! En revenant au campement, il trouva ses compagnons moins affectés. Ils semblaient avoir repris espoir. — Va mieux ! Va mieux ! s'écria Robert en courant au devant de lord Glenarvan. — Mulrady !... — Oui ! Edvard, répondit lady Helena. Une réaction s'est opérée. Le major est plus rassuré. Notre matelot vivra. — Où est Mac Nabbs ? demanda Glenarvan. — Près de lui. Mulrady a voulu l'entretenir. Il ne faut pas le troubler. Effectivement, depuis une heure, le blessé était sorti de son assoupissement, et la fièvre avait diminué. Mais le premier soin de Mulrady, en reprenant le souvenir de la parole fat de demander lord Glenarvan, ou, à son défaut, le major. Mac Nabbs le voyant si faible, voulait lui intimer toute conversation ; mais Mulrady insista avec une telle énergie que le major dut se rendre. Or, l'entretien durait déjà depuis quelques minutes, quand Glenarvan revint. Il n'y avait plus qu'à attendre le rapport de Mac Nabbs. Bientôt, les rideaux du chariot s'agitèrent et le major parut. Il rejoignit ses amis au pied d'un gommier, où la tente avait été dressée. Son visage, si froid, d'ordinaire, accusait une grave préoccupation. Lorsque ses regards s'arrêtèrent sur lady Helena, sur la jeune fille, ils exprimèrent une douloureuse tristesse. Glenarvan l'interrogea, et voici en substance ce que le major venait d'apprendre. En quittant le campement, Mulrady suivit un des sentiers indiqués par Paganel. Il se hâta, tant qu'il le moins que le permettait l'obscurité de la nuit. D'après son estime, il avait franchi une distance de deux milles environ, quand plusieurs hommes, — cinq, croit-il, — se jetèrent à la tête de son cheval. L'animal se cabra, Mulrady sauta

on revolver et fit feu. Il lui parut que deux des assaillants tombaient à la lu-sur de la tête au, il le connut Ben Joyce. Mais ce fut tout ! Il n'eut pas le temps de décocher son revolver. Un coup violent lui fut porté au côté droit et le renversa. Cependant, il n'avait pas encore perdu connaissance. Les meurtriers le croyaient mort. Il sentit qu'on le fouillait. Puis, ces paroles furent prononcées : " J'ai la lettre, dit un des convicts. — Donne, répondit Ben Joyce, et maintenant le Duncan est à nous ! A cet endroit du récit de Mac Nabbs, Glenarvan ne put retenir un cri. Mac Nabbs continua : — A présent, vous autres, reprit Ben Joyce, attrapez le cheval. Dans deux jours, je serai à bord du "Duncan" ; dans six, à la baie Twofold. C'est là le rendez-vous. La troupe du mylord sera encore embourbée dans les marais de la Snowy. Passez la rivière au pont de Kemple-pier, gagnez la côte, et attendez-moi. Je trouverai bien le moyen de vous introduire à bord. Une fois l'équipage à la mer, avec un navire comme le "Duncan" nous serons les maîtres de l'océan Indien. — Hourra pour Ben Joyce ! s'écrièrent les convicts. Le cheval de Mulrady fut amené, et Ben Joyce disparut au galop par la route de Lucrnow, pendant que la bande gagnait au sud-est la Snowy-river. Mulrady, quoique grièvement blessé, eût la force de se traîner jusqu'à trois cents pas du campement où nous l'avons recueilli presque mort. Voilà, dit Mac Nabbs, l'histoire de Mulrady. Vous comprenez maintenant pourquoi le courageux matelot tenait tant à parler. Cette révélation terrifia Glenarvan et les siens. — Pirates ! pirates ! s'écria lord Glenarvan ! Mon "Duncan" aux mains de ces bandits ! — Oui ! car Ben Joyce surprendra le navire, répliqua le major, et alors... — En bien ! il faut que nous arrivions à la côte avant ces misérables ! dit Paganel. — Mais comment franchir la Snowy ? dit Wilson. — Comme eux, répondit Glenarvan. Ils vont passer au pont de Kemple-pier, nous y passerons aussi. — Mais Mulrady, que deviendra-t-il ? demanda lady Helena. — On le portera ! On se relayera ! Puis, se livrer mon équipage sans défense à la troupe de Ben Joyce ? L'idée de passer la Snowy au pont de Kemple-pier était praticable, mais hasardeuse. Les convicts pouvaient s'enclencher sur ce point et le défendre. Ils seraient au moins trente contre sept ! Mais il est des moments où l'on ne se compte pas, où il faut marcher quand même. — Mylord, dit alors John Mangle, avant de risquer notre dernière chance, avant de s'aventurer vers ce pont, il est prudent d'aller le reconnaître. Je m'en charge. — Je vous accompagnerai, John, répondit Paganel. Cette proposition acceptée, John Mangle et Paganel se préparèrent à partir à l'instant ils devaient descendre la Snowy, suivre ses bords jusqu'à l'endroit où ils rencontreraient ce pont signalé par Ben Joyce, et se dérober surtout à la vue des convicts qui devaient battre les rives. Donc, munis de vivres et bien armés, les deux courageux compagnons partirent, et disparurent bientôt en se faufilant au milieu des grands roseaux de la rivière. Pendant toute la journée on les attendit. Le soir venu, ils n'étaient pas encore revenus. Les craintes furent très vives. Enfin, vers onze heures, Wilson, signala leur retour. Paganel et John Mangle étaient harassés par les fatigues d'une marche de dix milles. — Ce pont ! Ce pont existe-t-il ? demanda Glenarvan, qui s'élança au-devant d'eux. — Oui ! un pont de lianes, dit John Mangle. Les convicts l'ont passé, en effet. Mais... — Mais... fit lord Glenarvan qui pressentait un nouveau malheur. — Ils l'ont brûlé après leur passage ! répondit Paganel.

QUEBEC-CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog LE OU APRES LUNDI LE 22 NOV. Les trains quitteront Québec : EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 12.30 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. arrive à la Jonction de la Beauce à 3.35 p.m., à Sherbrooke à 8 p.m., à New Port à 6.30 a.m., et à New York à 11.45 a.m. MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.00 p.m.; de Lévis à 2.30 p.m. arrive à la Jonction de la Beauce à 6.40 p.m.; arrive à St François à 7.45 p.m. Les trains arrivent à Québec EXPRESS—Part de New York à 4.30 p.m.; de Boston à 9.00 p.m.; de New Port à 7.00 a.m.; de Sherbrooke à 8.15 a.m. arrive à Lévis à 3.20 p.m. et à Québec par bateau passeur à 3.30 p.m. MIXTE—Part de St François à 6.00 a.m., de la Jonction de Beauce à 7.25 a.m., arrive à Lévis à 11.15 a.m. et à Québec par bateau passeur à 11.30 a.m. Train rapide, beau paysage et raccourcements certains Les malles et express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits. Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hotel St Louis. B. M. STOCKING, Agent. JAS. B. WOODWARD, Gérant-général J. H. WALSH, Gérant-général des passagers. CADEAUX DE LA NOUVELLE ANNEE Petites Chaines en or, en argent et en onyx. Epingles, divers genres, etc.; Cannes montées en or et en argent. Boutons en or pour manchettes, Epinglettes, Chapeaux, etc. Boîtes à toilette en peluche et Ecrins. Boîtes à Cartes, Bourrees Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes. Articles en cuivre, Ecrans Couteaux à papier, etc. Poupées, Jonets et Jeux. G. SEIFERT EUROPEAN BAZAAR 34 rue de la Fabrique 34

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, constant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons. ZELTON ER PIANOS DOMINION et les orgues-harmoniums "DOMINION." Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et non trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés. L. E. N. PRATTE SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC. 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

BIERE ET PORTER BATT Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London. Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé. La célèbre bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la contrefaçon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux. POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution. N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec. P. 8.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qah

ETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN W. McWILLIAM Confiseur de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, et de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR DEJEUNERS DE NOCES, DINERS DE GALA, RAFRAICHISSEMENTS POUR SALONS ET BALS. SERVIS SOUS LE PLUS COURT DELAI. Constamment en mains, Viandes froides, Gateaux, Crème, Bonbons français, américains, etc., etc. N. B.—Tous ordres donnés de quelque partie de la province seront exécutés et les envois faits par l'Express. No 52 rue ST-JEAN et No 11 rue LA FABRIQUE 24 déc 3s

DEPOTS DE COGNAC ANALYSE & gène de la maison CHS DUQUET CIE, analysé par le Rév. M. Fagé, professeur à l'Université-Laval, et recommandé par les Drs Lemieux & Sewell, est en dépôt et en vente dans les maisons suivantes : HAUTE VILLE Grenier PALAIS N Binet Et Habitatile FAUBOURG ST JEAN Côté & Frère J. A. Moisan Dion & Frère S-ROCH Etienne Paradis, H. A. Paré, M. W. Cozmau, C. Bélangier, Ed Clarke, N. Chouinard & Cie Dub au & Cie Cds S. Rivérin, J. E. Asselin. BASSE VILLE Croteau & Frère, Toussaint & Cie Emilian Angers, F Genest. PRIX : \$1 la bouteille Les personnes voulant en prendre en dépôt voudront bien s'adresser à la CAVÉ FRANÇAISE No 111 RUE ST PIERRE à l'enseigne du haril rouge 15 nov. 886.

GOELETTE A VENDRE La goelette "Marie Elmire" de 52 tonneaux avec tous ses agrès, actuellement au Bic. Prix modéré conditions faciles avec bonnes garanties, à très bon marché au comptant. S'adresser à JOSEPH D'ANJOU, Marchand, St Fabien. A VENDRE Un emplacement situé au Bic, comté de Rimouski, avec de beaux magasins et hangar tout neufs, étant un des meilleurs postes de commerce du village. Nos. D'ANJOU, Marchand, St Fabien. 13 déc

BERTRAND & CIE MARCHANDS DE BOIS RUE DE L'ÉGLISE — QUÉBEC Font savoir au public qu'ils ont ajoutés à leur commerce de bois ordinaire. Un assortiment de bois franc sec consistant en Noyer Noir, Cerisier, Frêne, Bois Blanc, Merisier, etc. Ayant beaucoup de planches à plancher en merisier sec et préparées ou en vendra avec réduction sur les prix ordinaires. 8 déc

FILTEAU & FRERE, 27, rue Buade, Québec. RÉGOUVERTE PLUS D'ASTHME POUVRE CLERY—Se vend partout.